
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 04 février 2026

Le 04 février 2026 à 18h30, le Comité syndical du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Astarac, convoqué le 23 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, à Berdoues, sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.

Étaient présents :

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 165
Présents : 88
Votants : 83

Étaient présents :

COLLÈGE DE LA RÉGION

Éric CADORÉ

Avaient donné procuration : Muriel ABADIE à Éric CADORÉ, Séverine CARCHON à Éric CADORÉ

COLLÈGE DU DÉPARTEMENT

Françoise CASALÉ, Philippe BRET

Avaient donné procuration : Camille BONNE à Françoise CASALÉ, Jean-Pierre SALERS à Françoise CASALÉ

COLLÈGE DES INTERCOMMUNALITÉS

Astarac Arros en Gascogne	Céline SALLES, Michel DONEYS, Philippe BARON, Daniel POMIES, Sylvie LAHILLE, Christian VERDIER, Pierre CANO, Jean-François DOZ
Cœur d'Astarac en Gascogne	Stéphanie CHABBERT, Bernard DOREY, Christophe PUGNETTI, Jean-Loup ARENOU
Val de Gers	François RIVIÈRE, Roger BREIL, Philippe LALANNE, Max BALAS, Olivier BARASZ, André BALDINI, Pierre LAFFORGUE
Artagnan en Fezensac	Sandrine BERGÉ
Coteaux Arrats Gimone	
Grand Auch Cœur de Gascogne	

Avait donné procuration : Bernard PENSIVY à François RIVIÈRE

COLLÈGE DES COMMUNES

Astarac Arros en Gascogne	Claudine LADOIS, Fabienne SAPHORE, Candy LABAT, Sonia GAUTÉ, Christian FALCETO, Christine LACROIX, Francis MONSERRAT, Jasmine PUCH-NEDELLEC, David JOVÉ, Maryse BELY, Jean CAZALAS, Daniel COCCIOLA, Aline GOUJON, Joël LARY, Pascal PODLAZIEWIEZ
Cœur d'Astarac en Gascogne	Sylvain COTONAT, Chantal CHLEBNA, Monique GENIN, Liliane COUAT, Sophie BRAZZALOTTO, Michel AUGÉ
Val de Gers	Alain QUERE, Jérémie CANINO, François BUFFIN, Nicole CHAPPELET, Christine BERTIN-TARIS, Bruno TOUERI, Pierre RAMOUNEDA, Thierry BONNET, Arthur BENOIT, Christine PUJOS, Jacques GARBAY, Henri GOUDILLON, Pierre MICHELIN,

	Alain BOURDETTE, Catherine ESTINGOY, Michel CALVET, Jean-Bernard AUBIAN, Andreas TWELMANN, Corinne KOVACICEK
Artagnan en Fezensac	Gala NABONNE, Thierry LINÉ, Brigitte SERRALTA, Jean-Pierre NABONNE
Coteaux Arrats Gimone	Jacques SERIN, Françoise MAZIÈRES, Martine MALLET, Christophe VICEDO, Monique SANSAS, André BAJON, Marie-Josèphe INEICHEN
Grand Auch Cœur de Gascogne	Catherine TROUCHE
Communes associées	James MEREUX
Villes-portes	Henri CHAVAROT, Jérôme DELESALLE

Étaient également présents : François THIROT, Sylvie ROCQ, Annie BOURDALLÉ, Denis LAPREBENDE, Brigitte SENAC, Robert SANZ, Véronique SOURIGUERE, Philippe GAVARRET, Danielle VILLARD, Siegfried KLEIN
 Ont également assistés : Nicole CARTIER (Chambre d'agriculture du Gers), Marie-Christine LACOSTE (CPIE Pays gersois), Agnès LESCOUBE (CPIE Pays gersois)

Désignation du secrétaire de séance :

M. Jacques SERIN est nommé secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- I- Ouverture du Comité syndical
 - Désignation du secrétaire de séance
 - Adoption du PV du dernier Comité syndical
- II- Avancement de l'élaboration de la V2 du projet de Charte
 - Retour sur les avis reçus
 - Principales améliorations apportées
 - Calendrier de validation et prochaines étapes
- III- Administration du Syndicat mixte
 - Programme d'actions prévisionnel
 - Présentation du rapport d'orientation budgétaire et débat
 - Point sur les recrutements
- IV- Présentation techniques ciblées
 - Guide mémo PLUI
 - Plan Paysage
 - Élevage à l'herbe
- V- Questions diverses

Le point suivant ont été examiné et délibéré :

**Délibération
2026_CS01_01**

Débat d'Orientation Budgétaire et approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire

Le Président présente le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2026. Il rappelle qu'après une année 2025 de transition entre l'Association et le Syndicat mixte, l'année 2026 sera la 1^{ère} année d'activité complète pour le Syndicat.

Actions prévues en 2026 pour le Syndicat mixte

A ce stade, sont budgétés de manière synthétique les axes suivants :

- Procédure de création du PNR : visite autorité environnementale, modification du projet de Charte, actions de sensibilisation / information

- Actions thématiques : plan paysage, guide mémo PLUi, charte forestière de territoire, atlas de la biodiversité, trame bocagère, etc.
- En investissement : matériel de vidéo-projection, écran, équipements nouveaux locaux à Mirande et véhicule.

En recettes :

- Les cotisations sont maintenues au même niveau que les années précédentes, les différents appels à projets obtenus permettent d'assurer le cofinancement des projets, l'excédent antérieur permet d'équilibrer le budget.
- Concernant le financement du programme d'investissement, la possibilité d'un recours à l'emprunt sera examinée une fois l'ensemble des coûts estimatifs précisés (à ce stade estimés à hauteur de 58 000 € et financés principalement par un virement à l'investissement).

Dépenses prévisionnelles (en cours de précision) : 608 500€

- Charges à caractère général (chapitre 11) : 136 400€
- Charges de personnel (chapitre 12) : 411 000€
- Charges de gestion courante (chapitre 65) : 9 100 €
- Virement à l'investissement (chapitre 23) : 48 500 €
- Dotations aux amortissements (chapitre 042) : 3 500€

Recettes prévisionnelles (en cours de précision) : 608 500 €

- Cotisations : 304 450 €
- Subventions : 194 150€
- Excédents reportés : 109 900€

Le Président propose de débattre des orientations budgétaires pour l'année 2026 et de répondre à toutes les questions éventuelles. Il propose ensuite d'approuver le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Le COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le rapport d'orientation budgétaire.

Points n'ayant pas fait l'objet de délibérations :

Avancement de l'élaboration de la V2 du projet de Charte

L'examen du projet de Charte par les instances nationales suit son cours de manière favorable :

- Le Bureau de la Fédération nationale des PNR a émis un avis favorable à l'unanimité
- Le CNPN a produit une note de suggestions et émis un avis favorable à l'unanimité
- L'avis du préfet de Région est attendu très prochainement.

Les **principales évolutions réalisées** sur le projet de V2 du projet de Charte par l'équipe technique, avec la supervision du BE :

- Amélioration de la lisibilité au cœur du projet et des marqueurs de la candidature de l'Astarac au label national PNR
- Améliorations thématiques, en fonction des observations CNPN, FNPNR mais également pour améliorer la lecture de la Charte
- Prise en compte des différentes observations CNPN/FNPNR
- Intégration d'une priorisation des dispositions
- Meilleure lisibilité du rôle du Syndicat mixte et de la mise en œuvre partagée de la Charte
- Amélioration de la lisibilité du plan de Parc (en cours)

Le **calendrier prévisionnel** est le suivant :

- Phase de relecture/vérifications : jusqu'au 13 février inclus
- Version V2 finalisée de la Charte : semaine du 16 au 20 février (sous réserve de la date de réception de l'avis de l'État)
- Envoi aux membres du Comité syndical en vue du CS du 04 mars pour validation
- Saisie et avis de l'autorité environnementale IGEDD

Administration du Syndicat mixte

➡ Programme d'actions 2026

Les actions prévues en 2026 :

Procédure de création du PNR :

- Visite de l'autorité environnementale
- Modifications successives du projet de Charte
- Actions de sensibilisation/information après les élections et en vue de l'enquête publique
- Élaboration de l'emblème du Parc

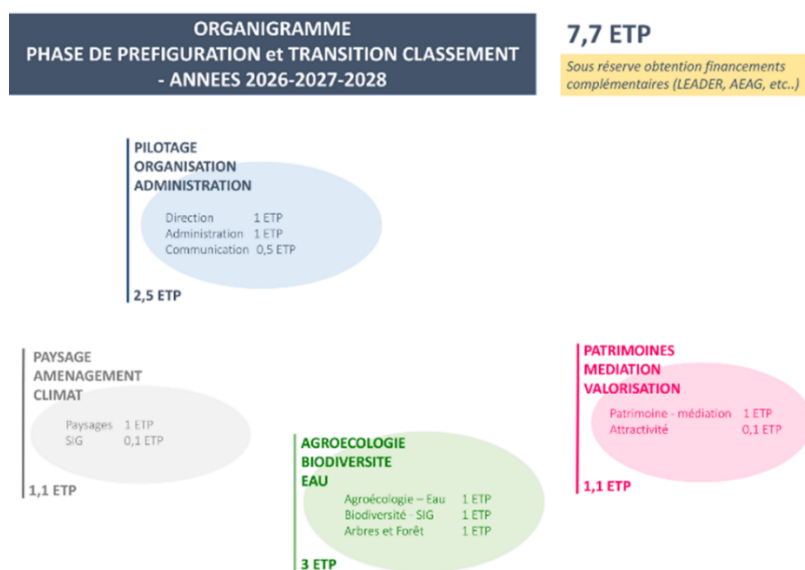
Actions thématiques :

- Plan paysage, guide mémo PLUi, charte forestière de territoire, atlas de la biodiversité, trame bocagère...

➡ Point d'avancement sur les recrutements et sur l'organisation de l'équipe

Rémi AUGISTROU, chargé de mission Biodiversité et SIG, est arrivé en poste le 05/01/26. Il est chargé de déployer le projet d'Atlas de la Biodiversité, grâce aux financements obtenus de l'OFB. Le recrutement du chargé de mission Arbre et forêt est encore en cours.

Présentation de l'organigramme (2026 à 2028)



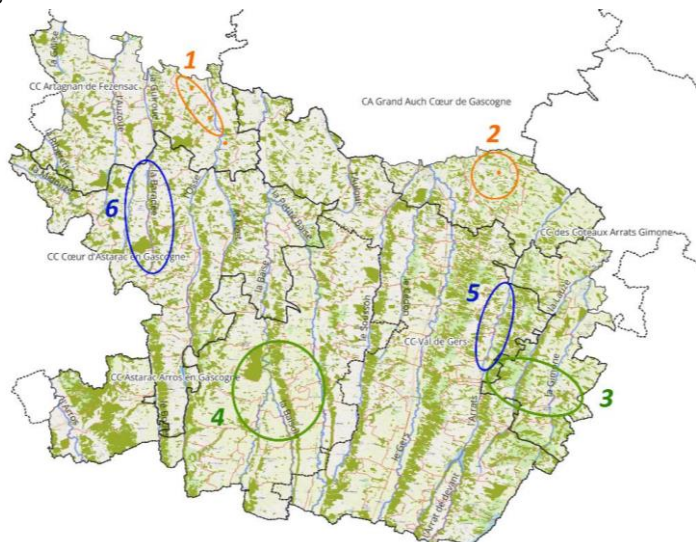
Points d'avancement de certaines actions

➡ Élaboration du guide mémo PLUi

- Méthodologie définie sur 6 mois : livraison juin 2026
- Élaboration par le bureau d'études URBICAND en impliquant les EPCI, le SCOT, le SAGE, la Région, l'État
- COPIIL de lancement le 21 janvier 2026
- Guide pédagogique de 30 à 40 pages qui présentera des outils et solutions « à la carte » permettant de décliner au mieux les dispositions pertinentes du projet de Charte dans les PLUi en cours.

➤ Plan paysage

- Objectifs : mettre en valeur et révéler les liens étroits entre les pratiques, la biodiversité et le paysage au sein de la mosaïque paysagère et impliquer les élus, acteurs techniques, habitants et engager des actions opérationnelles vitrines
- Financement à 80% par l'OFB
- COPIL de lancement le 28 janvier 2026 : 6 sites pilotes choisis (2 par objectifs de qualité paysagère) répartis sur 3 objectifs de qualité paysagère. Les contours précis des sites pilotes vont être affinés dans la phase diagnostic et en lien avec les communes.



OQP 1 : Adapter les espaces bâtis aux enjeux climatiques
1 2

OQP 8 : Renforcer et restaurer le maillage du bocage gascon
3 4

OQP 10 : Renforcer et restaurer la qualité et l'équilibre des paysages de l'eau
5 6

- Calendrier prévisionnel : Phase de diagnostic printemps – été ; COPIL intermédiaire en juin : validation contours précis des sites pilotes et accueil des nouveaux élus.

➤ Élevage à l'herbe

- Projet Élevage Herbe 32 – Plan Agriculture Méditerranée
- Financement France AgriMer 50%- Cofinancement de l'Agence de l'eau Adour Garonne à l'étude
- Le COPIL de lancement a eu lieu le 20 janvier 2026
- L'Association pour la création du PNR Astarac est chef de file.

➤ Paiements pour services environnementaux Prairies et Zones humides

- Rappel de la démarche portée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et les 33 territoires retenus pour le déploiement des PSE, dont l'Astarac fait partie,
- Information que les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes sur le territoire et qu'un courrier a été adressé à l'AEAG. Nous travaillons également avec les auditeurs pour faire des modifications sur des dossiers déjà déposés, dans cette dernière étape, pour renforcer leur chance d'être retenus par l'AEAG.

Le diaporama est disponible sur demande et mis en ligne dans l'espace élus.

Approuvé le [date]

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jacques SERIN

François RIVIÈRE

Validation au prochain comité syndical du 04 mars 2026